



## Déclaration UNSA EDUCATION - CTSD du 31 JANVIER 2012

**Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames, messieurs,**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Pour nous, ce CTSD concernant la préparation de la rentrée 2012 dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré s'ouvre dans des conditions très préoccupantes : malgré nos multiples demandes, aucun Groupe de Travail n'a été mis en place dans notre département en amont de cette réunion. En conséquence, nous allons sans doute tenir une très longue réunion dans la mesure où vous allez nous faire connaître des décisions sur lesquelles nous n'avons à aucun moment pu intervenir en amont pour vous faire connaître notre propre analyse...

Dans le souci d'une plus grande efficacité et dans un esprit de dialogue ouvert et constructif, nous réitérons notre demande de permettre aux suppléants 1<sup>er</sup> degré de nos délégations de s'exprimer dans la première partie de cette instance puis aux suppléants second degré de pouvoir le faire dans la seconde partie. Nous vous en remercions par avance. Après consultation de différents compte rendu des CTSD qui se sont tenus déjà dans d'autres académies, cet usage a été reconduit.

Nous aurions souhaité, et nous l'avons fait savoir, que se tiennent deux CTSD distincts, pour le 1<sup>er</sup> et pour le second degré, afin d'avoir à la fois le temps nécessaire pour un travail plus opérant et la participation plus active et efficace de nos délégations. Dans de nombreux départements les CTSD sont ainsi mis en place.

Monsieur le recteur a refusé en CTA aux organisations syndicales de soumettre les conditions de rentrée et l'offre de formations à un vote, et elles n'ont été que simplement présentées aux représentants des personnels.

Pour nous, il y a totale contradiction avec le premier alinéa de l'article 34 du texte réglementant les attributions des CT qui stipule que « Les comités techniques sont **consultés**, dans les conditions et les limites précisées pour chaque catégorie de comité par les articles 35 et 36, sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services ».

Pour l'UNSA EDUCATION, il n'est pas question de faire des CTSD de simples lieux d'information, c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir faire émettre un vote à l'issue de cette instance.

Nous devons examiner aujourd'hui la répartition des moyens dans les écoles de notre département.

Sous la contrainte d'une Révision Générale, ou Restriction générale, des Politiques Publiques, aveugle et idéologique, les services publics se sont considérablement dégradés ces dernières années. Et cela ne va pas s'améliorer cette année.

Un rapport du médiateur de la République l'affirme: les "restrictions budgétaires", le manque de moyens et de personnels se traduisent par "un service public dégradé, plus complexe et moins accessible".

L'éducation nationale ne déroge pas à ce constat.

### **Dans le 1<sup>er</sup> degré**

Une fois de plus, vous allez tenter de nous démontrer qu'il est toujours possible de faire plus avec moins, beaucoup moins, et de moins en moins. Le gouvernement agite exagérément le spectre de la crise financière et de la dette pour mettre en place un véritable plan social déguisé au sein de l'Éducation Nationale.

Notre département est frappé une fois de plus par des retraits d'emplois que rien ne peut justifier.

Nous sentons bien au travers de la répartition qui est proposée que le souci premier du recteur est de s'organiser pour rendre au Ministère les équivalents temps plein que celui-ci réclame.

Il est regrettable que la réussite des élèves, la pédagogie, deviennent des objectifs secondaires, au profit de la logique comptable.

- La rentrée 2012 va s'effectuer avec 5700 postes d'enseignants en moins dans le 1er degré au plan national, 181 postes en moins au plan académique et 53 postes en moins au plan départemental...

C'est une nouvelle saignée qui ne se justifie aucunement : au regard des effectifs vous allez retirer 15 emplois pour une baisse de 252 élèves sur 46832, soit 0.5% et 38 postes au titre du schéma d'emplois, c'est-à-dire au titre d'une politique suicidaire de diminution du nombre d'adultes face aux élèves de notre nation. 53 retraits de postes c'est plus de 1.8% des effectifs de PE en moins dans le département !

- De l'aveu-même du ministère, les effectifs vont augmenter au plan national de près de 3000 élèves, et nous constatons que ceux de l'académie de Dijon baissent d'à peine 0,6% et ceux du département de 0,5%, sachant que les effectifs de maternelle sont sous-évalués, les élèves de deux ans jamais pris en compte hormis en zone prioritaire( Au total, 88 « deux ans » sont comptabilisés cette année, par rapport à 485 en 2010, et 693 en 2008, et même les effectifs des petites sections sont souvent revus à la baisse dans votre projet.

Faire mieux avec toujours moins, il y a un moment où ce n'est tout simplement plus possible...

La dernière enveloppe de 10 000 contrats uniques d'insertion, rendue publique lors du CT Ministériel du 4 janvier, accorde plus de 250 Contrats d'Insertion supplémentaires à l'Académie de Dijon, mais exclusivement pour le 2<sup>nd</sup> degré

...

Elle oublie totalement les directeurs d'école. Pour nous, c'est très grave, nos collègues directeurs sont exaspérés par la charge de travail administratif qui pèse sur eux et qu'ils ne sont plus en capacité d'assurer sans secrétariat.

Avec les retraits de postes annoncés, que reste-t-il aujourd'hui de l'annonce fracassante de « sanctuarisation » de l'école primaire, faite par le Président de la République le 21 Juin dernier?

Pour tenir la promesse présidentielle de ne pas fermer de classes, ou plutôt de conserver le même nombre de classes sur le territoire, nous savons qu'il est prévu de supprimer des remplaçants, des moyens dans les réseaux d'aide, de scolariser moins d'enfants de moins de trois ans et... d'augmenter les effectifs par classe. Oser prétendre qu'il n'y aura pas de dégradation de la situation relève de l'hypocrisie la plus totale.

Comment allez-vous préserver le maillage territorial dans nos zones rurales, sur lequel vous étiez particulièrement scrupuleux il y a encore peu de temps. Pourra-t-il rester opérant et performant ?

Quels moyens de remplacements allez-vous pouvoir préserver ?

A ce propos, vous pouvez hélas espérer, après la nouvelle mesure inique de notre gouvernement que les enseignants malades feront classe pour ne pas perdre une journée de salaire... Là encore, voilà des conditions de travail gravement atteintes...Un agent de l'Education nationale sur sept (14%) se dit en situation d'épuisement professionnel (ou "burnout") et près d'un sur quatre (24 %) en état de tension au travail, selon une étude du Carrefour santé social, qui réunit la mutuelle MGEN et des syndicats, rendue publique lundi.

C'est bien le budget de l'Etat que le gouvernement renfloue sur le dos des fonctionnaires malades en leur retirant une journée de salaire. Le SE-Unsa continue à dénoncer cette mesure, mais la loi doit cependant s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Selon cet article 105, les agents publics en congé de maladie ne perçoivent pas leur rémunération au titre du premier jour de ce congé. A ce jour, c'est l'opacité la plus totale sur le traitement administratif concret de la mesure. La mesure est déjà injuste, hors de question que des interprétations abusives en génèrent davantage. Pour le SE-Unsa, les modalités d'application devront être portées à la connaissance des collègues avant une quelconque application.

Et que dire des besoins en remplacement qui vont être de plus en plus grands face à l'allongement de la carrière des enseignants et aux conséquences en terme de fatigue et de surmenage qui vont en découler ?

Que dire de la disparition programmée des postes RASED ? Alors que la part des élèves en grande difficulté scolaire est passée de 15 à 20 % entre 2000 et 2009, pour la troisième année consécutive, l'existence des RASED est à nouveau remise en cause. Les mesures successives mises en œuvre ces

dernières années (aide personnalisée, stages de remise à niveau...) n'ont pas atteint l'objectif de réduction du nombre d'élèves en échec.

Les postes de psychologues et d'enseignants qui ne sont pas directement en charge d'une classe, dont les enseignants spécialisés des RASED font partie, seront les premiers visés, ainsi qu'en témoigne le rapport parlementaire sur les RASED qui reconnaît pourtant la spécificité et les compétences de ces professionnels dans le traitement de la difficulté scolaire, et affirme qu'il n'est pas acceptable de les faire disparaître.

Le dispositif RASED, constitué d'enseignants spécialisés et de psychologues, est un élément de réponse indispensable à cette situation. Or, depuis plusieurs années, les suppressions de postes, les limitations des départs en formation, l'augmentation déraisonnable des zones d'intervention ne permettent plus aux personnels spécialisés des RASED de remplir correctement leurs missions. Alors que la réussite scolaire est un facteur essentiel d'intégration dans notre société, ils sont sans cesse confrontés à la souffrance et la détresse des élèves, des enseignants et de leurs parents, avec de moins en moins de moyens pour y répondre.

L'École ne peut pas faire l'impasse sur le traitement de la grande difficulté scolaire. Les personnels spécialisés tiennent une place importante de médiateurs dans l'école entre tous les acteurs.

C'est pourquoi le collectif national RASED (dont le SE-Unsa, le SI-EN et le SNPSYEN font partie) alerte les élus de la Nation sur les conséquences dramatiques que ces suppressions de postes font peser sur la scolarité et la réussite de milliers d'élèves.

Alors que déjà plus de 2500 postes Rased ont disparu à la rentrée 2011, les informations qui nous remontent sur ces postes sont particulièrement alarmantes : plus de 1 200 suppressions de postes Rased pour 2012 se profilent déjà sur 50 départements où les mesures sont connues. On assiste à une volonté forte de saborder les Rased et l'école toute entière.

Disparition des Rased, augmentation des effectifs par classe, dégradation de la formation initiale et continue des maîtres, diminution des postes de remplaçants, abandon de la scolarisation des 2 ans, conditions dégradées de scolarisation pour les élèves en situation de handicap : l'école toute entière est touchée avec des conséquences tragiques pour les plus fragilisés de ses élèves.

Le collectif interpelle tous les acteurs de l'École par le biais d'une publication grand public « RASED Sabordés, Ecole Abandonnée, Elèves Sacrifiés » que nous demandons d'annexer au compte rendu de ce CTSD.

**En conclusion, le SE UNSA envoie et fait envoyer au président de la république un appel clair : « Arrêtez le massacre, l'École vacille ».**

- **Dans le 2nd degré** Au plan national, 5550 emplois sont supprimés. Et pourtant la poussée démographique, continue depuis trois ans en collège, va se poursuivre avec plus de 29 000 élèves supplémentaires attendus.

Les Lycées d'Enseignement Général et Technologique devraient voir leurs effectifs augmenter de 12 000 élèves, pour moitié en pré-bac, pour moitié en STS et CPGE.

Conséquence de la réforme du bac pro en trois ans, les Lycées Professionnels devraient connaître une baisse de près de 39 000 élèves...

Augmentation des effectifs par classe des collèges hors éducation prioritaire, diminution des moyens de remplacement et des décharges non statutaires, réorganisation de l'offre de formation en lycée sont les principales pistes « de gain de productivité » évoquées.

En ce qui concerne les DGH, la Rentrée Scolaire 2012 s'annonce, dans la droite ligne des rentrées précédentes, sous le signe d'une diminution drastique des moyens accordés aux établissements et de l'inflation continue du volume des heures supplémentaires.

Dans notre département, la baisse de 314 Heures dans les collèges est injustifiable au regard de la hausse d'effectifs de 123 élèves.

Comment les établissements vont-ils fonctionner avec cette dotation lamentable, assortie d'une nouvelle augmentation des HSA dont le taux frôle 8% ?

En SEGPA, pourquoi la dotation baisse-t-elle de 32 heures et demi alors que les effectifs sont parfaitement stables ?

Dans les lycées généraux et technologiques, les heures supplémentaires atteignent 10.44% de moyenne, avec un pic de presque 14% à Niepce, et là, pour un effectif stable voire en hausse (17 élèves supplémentaires attendus) vous retirez 469 heures et demi !

Pour l'UNSA EDUCATION, qui a soutenu une réforme pour qu'elle permette la mise en place de dispositifs pédagogiques répondant aux besoins d'un plus grand nombre de lycéens, cette pression budgétaire et la recherche de « gisements d'efficience » compromet gravement la mise en place de parcours plus souples et plus personnalisés, porteurs de réussite pour les lycéens. Il compromet également les évolutions pourtant nécessaires de notre système éducatif, car il nourrit – à juste titre - la défiance de la communauté éducative.

En lycées professionnels, pour 163 élèves en moins ce sont 532 heures de dotation qui passent à la trappe ! et les établissements sont affligés de plus de 11% d'heures supplémentaires en moyenne, le César du meilleur taux étant attribué au lycée Astier, avec 13.35% !!!

Au regard de ces éléments consternants, devons-nous envisager avoir à subir dans le second degré une bonne soixantaine de suppressions de postes pour un nombre d'élèves global tout à fait stable ?

Qui peut raisonnablement croire que les conditions d'accueil, l'efficacité pédagogique, la diversité de l'offre de formation et le maillage du territoire seront meilleurs dans un tel contexte?

Pour rentrer dans l'épure gouvernementale plusieurs leviers sont actionnés :

- Augmentation du nombre d'élèves par classe.
- Augmentation des Heures supplémentaires comme nous venons de le dire
- Restriction de l'offre de formation aussi bien en quantité qu'en maillage du territoire.

Très officiellement, nous souhaitons disposer pour les lycées de la répartition des effectifs, structures et heures allouées entre les voies générale, technologique, professionnelle et post-bac, informations indispensables pour exercer en toute transparence notre mandat de représentants des personnels.

Encore plus que les années précédentes, il devient évident que les suppressions de séries et d'options visent à trouver de nouveaux gisements d'emplois.

En mettant en œuvre la réforme contestée de la généralisation du bac pro 3 ans, l'objectif est de resserrer l'offre de formation et d'optimiser les structures avec des effectifs de classe toujours plus chargés.

La carte des formations n'est très clairement qu'un outil au service de la RGPP. On est bien loin de la « plus grande personnalisation des parcours des élèves » objectif proclamé par le Ministre lui-même et des exigences d'un service public d'Éducation de qualité, ambitieux pour tous les jeunes. C'est bien la conception d'une offre de proximité pour tous les élèves, les conditions d'étude et d'enseignement qu'elle permet qui sont attaquées.

Dans notre académie, les Lycées Professionnels devraient connaître une baisse de quelques 360 élèves et pour cela sont ponctionnés encore 40 postes ! Notre département paie le prix fort !

C'est pénaliser nos élèves qui sont les plus fragiles, ceux qui nécessitent le plus de suivi et d'attention, et dont la rupture avec le cursus scolaire doit nous interpellier. La France, 5ème puissance mondiale, connaît un échec scolaire massif qui se traduit par la sortie du système éducatif de 150 000 jeunes sans diplôme chaque année.

Fortement inégalitaire, cet échec scolaire menace la cohésion sociale, à une époque où la réussite scolaire est un sésame de plus en plus indispensable à l'insertion sociale et professionnelle.

Les retraits de postes dans notre département auront des répercussions graves, d'un côté sur les conditions de travail dégradées pour les personnels et malheureusement sur les conditions de réussite toujours plus aléatoires pour nos élèves. Les enseignants sont aujourd'hui fatigués de voir leurs conditions d'enseignement se dégrader, et de voir se dénaturer la qualité du service public d'enseignement pour laquelle l'UNSA-Education ne cesse de militer.

De plus en plus de collègues souffrent, d'effectifs de classe pléthoriques, de complément de service sur un voire deux établissements, d'indemnisation des déplacements avec plusieurs mois de retard, de mesure de carte scolaire avec des conséquences parfois lourdes.

Avec la généralisation des bacs professionnels 3 ans, la suppression de sections de DP 6H, un différentiel négatif au niveau des créations-suppressions de sections de CAP, une baisse importante des capacités d'accueil dans de nombreux BAC pro, on voit bien que, encore une fois, ce sont les élèves les plus en difficultés, les moins mobiles, les moins aidés par leur famille qui feront les frais de cette politique.

Quel double discours saisissant. D'un côté on entend nos gouvernants qui dénoncent, à juste titre d'ailleurs, le nombre trop important d'élèves qui sortent du système éducatif sans qualification ni diplôme ; et de l'autre côté on les a vus voter loi TEPA, bouclier fiscal et 80 000 suppressions de postes dans le ministère de l'Éducation Nationale

Si on ajoute les redéploiements qui menacent les Inspections départementales, avec la redéfinition de leur mission et la perte de 18 postes administratifs pour notre académie, nous sommes obligés de déplorer le fait que **l'école n'est plus qu'un gisement d'économies !**

**Le SE-Unsa condamne vigoureusement cet amoindrissement du service public d'éducation et continue d'appeler tous les personnels à se mobiliser sur le terrain pour faire obstacle à cette politique destructrice.**

Sylvie DESCOMBES

Joël TONNEAU, Laurence BOUTEILLER, Sylvain LEROUGE, Sylvie DELHOMME , Christophe ACHAT

